

# MEDIOEVO ROMANZO

RIVISTA QUADRIMESTRALE

DIRETTA DA D'ARCO S. AVALLE, FRANCESCO BRANCIFORTI,  
FRANCESCO SABATINI, CESARE SEGRE, ALBERTO VARVARO

VOLUME XIX · 1994

SOCIETÀ EDITRICE IL MULINO BOLOGNA

Chrétien de Troyes avant le XIX<sup>e</sup> siècle  
Présentation d'une notice inédite  
de Lévesque de La Ravalière

A la différence de ce qu'on a souvent dit, les études sur Chrétien de Troyes n'ont pas attendu le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Une recherche approfondie dans la collection de Champagne conservée à la Bibliothèque Nationale de France montrerait que Chrétien a eu des commentateurs – pas forcément des lecteurs<sup>2</sup> – à toutes les époques. Il y a près de 250 ans, Lévesque de La Ravalière, membre de l'Académie des Inscriptions et le premier éditeur des œuvres de Thibaut IV, consacre une notice à ceux qui ont commenté, avant lui, des morceaux de Chrétien. Ce texte est publié ici pour la première fois.

La présentation de l'inédit est accompagnée par un rappel du sort des médiévistes comme Lévesque dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'époque la plus décisive dans la formation des études médiévales dans les universités françaises. Je vais m'appuyer sur quelques conférences inaugurales de Gaston Paris au Collège de France sans pour autant me montrer un de ces «obsédés» de Paris dont parlent certains médiévistes américains aujourd'hui<sup>3</sup>. Les conférences du vieux philologue réunies plus tard en texte serviront de point de repère pour une discussion portant sur l'originalité des méthodes de recherche de Lévesque – méthodes qui s'annoncent dans son écrit sur Chrétien de Troyes.

Les commentateurs de Chrétien mentionnés par Lévesque sont le plus souvent des historiens de la langue et de la littérature françaises, tels Fauchet (1581), Pasquier (1619) et Fontenelle (vers 1690). Se rassemblent aussi autour du nom de Chrétien, sans que Lévesque les cite tous, des propos de Tory (1529), La Croix du Maine (1584),

<sup>1</sup> On tient à rappeler que la première monographie sur Chrétien, écrite par W.L. Holland en 1854, «a marqué le début d'un renouveau de l'intérêt» pour ses romans (Zai, p. 11).

<sup>2</sup> On peut se demander avec Lévesque de La Ravalière (Paris, B.N. Champagne 108), si les commentateurs de Chrétien ont lu ses manuscrits. La question sera développée dans le cours de cette étude.

<sup>3</sup> Une voix parmi d'autres s'élève pour demander: «Why this obsession with Gaston Paris?». Voir l'article récent d'Evelyn Birge Vitz, recueilli dans un livre sur *The New Philology*, p. 74.

Baillet (1585), Borel (1667), Lévesque de La Ravalière, père (1710), Galland (1717) et des extraits de romans choisis par Fauchet et repris par divers auteurs dont Du Verdier (1585)<sup>4</sup>.

La suite de la liste mentionnant surtout les travaux non publiés des historiens de la Champagne ne peut pas être reconstituée ici<sup>5</sup>. Elle mériterait une longue analyse de la célébrité reconnue à Chrétien dans l'imaginaire champenois. Indiquons seulement le début d'une hypothèse portant sur la réception de Chrétien depuis la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et particulièrement depuis les recherches faites par des membres de l'Académie des Inscriptions au temps de Lévesque de La Ravalière. Dès lors certaines questions qui sont attachées à Chrétien de Troyes reviennent à travers les siècles comme de vieux soucis. C'était déjà, mais tout autrement, le problème des manuscrits et des imprimés, le style, l'attribution des œuvres et bien entendu cette vie qui se refuse à toute apparition dans les archives du moyen âge. Les mêmes questions se posent, mais avec cette différence qui se fait jour dans le texte de Lévesque, à savoir que le recensement des manuscrits en ancien français et leur accès aux académiciens et à tout lecteur intéressé en était à ses tous débuts.

S'adressant à l'état rudimentaire des connaissances dans le passé, aux limites évidentes de l'étude de «la littérature des langues romanes ou germaniques» ou à l'ignorance même, Gaston Paris lance les mots «l'injuste oubli» (1866, p. 9). Pourquoi insister sur cet «injuste oubli», sinon pour tenter d'écarter à son tour les travaux de ses précurseurs, de dire tout court qu'ils n'ont droit qu'à très peu d'attention auprès de «nous hommes du XIX<sup>e</sup> siècle» (p. 30). Question d'actualité car elle oblige à revoir, comme on le fait depuis quelque temps, la philologie du siècle dernier dans ses dimensions nationaliste et professionnelle<sup>6</sup>; et, suite à ces recherches sur la naissance de la discipline, à se demander si Paris, remplaçant ce jour-là son père Paulin dans la leçon d'ouverture au Collège de France, saurait parler des liens de *filiation* entre philologues et leurs devanciers, ceux qui ont commencé à frayer la voie aux études du moyen âge.

Pourquoi appeler à l'oubli ses précurseurs? Quelle est la néces-

<sup>4</sup> Cité par Fauchet, ce manuscrit contenant *Yvain* et *Perceval* est conservé aujourd'hui à la Biblioteca Apostolica Vaticana sous la cote Reg. Lat. 1725. Pour des renseignements touchant aux principaux aspects du manuscrit, se rapporter à Nixon, p. 63. Sur l'autorité dont est créditée Fauchet, voir Middleton, pp. 126-127.

<sup>5</sup> Des références à ces études régionales se trouvent dans la correspondance de Lévesque. Voir, par exemple, Paris, B.N. Champagne 142.

<sup>6</sup> Pour plus de précisions, voir les articles de R.H. Bloch et H.R. Gumbrecht.

sité de cet appel? Pour répondre, nul besoin de faire intervenir tel ou tel principe freudien. Se détourner des “pères”<sup>7</sup> semble à la fois nécessaire et utile pour un médiéviste du siècle dernier, un professeur sans portefeuille<sup>8</sup>, un remplaçant au Collège de France, bref pour ce que Paris veut désigner comme un professionnel dans un domaine d’études tout à fait naissant<sup>9</sup>. Celui-ci n’était peut-être pas en situation de trop tenir compte des travaux du siècle précédent lus devant le représentant du roi, le censeur royal, dans l’Académie des Inscriptions, où siégeaient les principaux personnages intéressés par le moyen âge<sup>10</sup>. Comme si l’établissement en 1853 au Collège de France d’une chaire de langue et de littérature françaises du moyen âge marquait alors pour les médiévistes le premier pas vers une reconnaissance ministérielle de leurs recherches et le début d’une période de travaux validés par des méthodes scientifiques. Constatant, au moment de la leçon d’ouverture de 1866, la place encore indéterminée que tiennent les études littéraires médiévales dans les programmes scolaires et universitaires, Paris cherche à les faire adopter comme matière d’étude. Selon lui, revient au Collège de France, la charge de «développer ces parties de la science [...] qui ne sont pas encore assez solidement établies pour être incorporées à l’enseignement officiel» (p. 2).

Et signalons au passage que l’étude du moyen âge doit reposer pour la première fois sur les bases de l’enquête scientifique. Rien

<sup>7</sup> Keith Busby a peut-être tort de réduire à «an absurd hypothesis» la suggestion de Bernard Cerquiglini (1989) selon laquelle «le jeune Gaston [Paris] éprouvait quelques difficultés avec la figure du Père.» La *figure* du Père ne se limite pas à la famille Paris, mais est plutôt à entendre comme désignant tous les ancêtres dans les études de l’ancien français. Cerquiglini est cité et commenté par Busby dans *The New Philology*, p. 38.

<sup>8</sup> Peu de temps s’écoule avant que Gaston Paris reçoive deux charges d’enseignement au Collège de France et à l’École des Chartes. Il devient ensuite administrateur du Collège de France (1895) et membre de l’Académie des Inscriptions (1876) et de l’Académie Française (1895).

<sup>9</sup> Pour un rapport, peu connu aujourd’hui, de 1868 sur l’état des études de langue et de littérature médiévales en France et publié sous les auspices du ministère de l’instruction publique, voir François Guessard.

<sup>10</sup> Bien qu’on puisse tenir l’attitude de Gaston Paris pour représentative de son époque, d’autres vues sur le passé, cautionnées par des institutions municipales et étatiques, se font entendre. On pense en particulier à l’érection d’une statue en 1878 par la ville d’Amiens honorant l’œuvre abondante de Du Cange. La même année son glossaire d’ancien français est publié aux frais de l’état et l’éditeur, L. Favre, peut à ce propos écrire: «Leur souvenir [les Du Cange, les La Curne de Sainte-Palaye] mérite notre reconnaissance, puisque ces savants ont élevé des monuments qui nous permettent de connaître si complètement le moyen âge» (nous soulignons; 1878, pp. vii-viii). A propos de Chrétien, les rédacteurs de *l’Histoire littéraire de la France* (1820, t. 15) ont su reconnaître quelques travaux dont il a fait l’objet dans le passé. Mais la génération suivante des médiévistes a vite “oublié” l’existence de ces travaux.

d'étonnant à ce que ce recours à la science s'inscrive dans le sillage d'Auguste Comte et le positivisme. Selon Paris, l'application des méthodes du monde scientifique est ce qui permettra finalement de faire reconnaître l'étude de la littérature médiévale française comme discipline universitaire. Se présentant en effet comme les pionniers pour tout ce qui touche à la "connaissance" du moyen âge (1866, p. 37; 1881, p. 219), Paris et ses confrères comptent installer une forme d'étude scientifico-historique sans précédent. Se proclamer les *premiers* hommes à se lancer dans « ces études » (1866, p. 37): cette proclamation aurait été, semble-t-il, encore nécessaire pour légitimer le moyen âge comme objet de recherche et d'enseignement.

Une certaine démarche positiviste, celle du moins dans laquelle Paris croit devoir s'engager (1905, p. VIII), s'annonce dans les travaux faits par Lévesque pour tracer l'*Histoire du comté de Champagne*. Dans une lettre portant sur la nature de ses recherches encore à leurs débuts, La Ravalière s'explique:

Je puise mes faits et mes preuves dans les historiens contemporains, dans les cartulaires originaux de la Champagne qui sont à la Bibliothèque du Roy, à la chambre des comptes et dans ceux de quelques abbayes particuliers (Paris, B.N. fr. 15176, fol. 51).

Ce travail ne fut jamais publié du fait de la mort de son auteur en 1762<sup>11</sup>.

Or si l'appel à l'oubli visant un chercheur comme Lévesque reste pour l'essentiel indispensable à l'intégration des œuvres médiévales et à l'incorporation des médiévistes au système d'éducation au XIX<sup>e</sup> siècle, il paraît en même temps injuste là où les noms des précurseurs sont écartés de la mémoire publique. Dans ce qu'il rapporte, comme dans ce qu'il oublie de rapporter à Lévesque de La Ravalière par exemple, Gaston Paris nous rappelle ce que nous pouvons considérer, à notre tour, comme un « injuste oubli ». Paris, il faut le dire, fait référence aux « éditeurs et commentateurs » à avoir travaillé, « dès le siècle dernier », les œuvres de Thibaut de Champagne et le châtelain de Couci (1881, p. 227). Mais ce n'est en rien un rappel de ces travaux, c'est même parler d'eux pour mieux les rejeter dans l'ombre. Au moins tel est l'effet si nous prenons Paris au mot. De ces éditeurs et commentateurs, aucun détail ne nous est livré, pas même les noms. Quoi qu'on pense de ces travaux à peine cités par

<sup>11</sup> Voir, à ce sujet, l'*Eloge de M. Levesque*, p. 342. Le travail réalisé sur la Champagne par La Ravalière se trouve aujourd'hui dans les manuscrits de la collection de Champagne à la Bibliothèque nationale (t. 132-36).

Paris, de l'édition que Lévesque donne des *Poésies du Roy de Navarre* (1742)<sup>12</sup>, quoi qu'on pense aussi d'autres travaux sur la littérature médiévale effectués au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle (insistons surtout sur le classement général des manuscrits mis en route par La Curne de Sainte-Palaye, Le Grand d'Aussy, Barbazan et Pauliny)<sup>13</sup>, ces recherches ont peut-être le mérite de mettre à portée de la main des médiévistes du XIX<sup>e</sup> siècle un grand nombre de manuscrits de langue romane. Et que Gaston Paris le veuille ou non, quelque oubli qu'il en fasse en oubliant de donner le nom de Lévesque, il ne peut pas répudier tout lien de succession avec les proto-médiévistes, Lévesque compris.

Ces questions posées ou plutôt ouvertes, nous pouvons revenir au plus près du texte de Lévesque. Il s'agit de voir en Lévesque un commentateur de Chrétien qui appelle l'attention sur l'importance d'avoir les manuscrits en main avant de se prononcer sur leurs qualités littéraires. La recherche des manuscrits dans les collections nationales et privées en France et en Europe de l'ouest, on ne peut pas mi-

<sup>12</sup> A la fois des "erreurs" et des "faiblesses", une collation réduite à son minimum ou presque, cette édition oblige donc à revoir la tradition manuscrite des chansons de Thibaut IV. Il est vrai que l'ouvrage de Lévesque ressemble souvent au travail d'un copiste. Mais il est vrai aussi que Lévesque reconnaît l'existence de plusieurs manuscrits contenant des œuvres de Thibaut et le problème que pose leur comparaison. Sainte-Palaye, qui prépare un voyage de recherche à la Bibliothèque du Vatican, met alors toutes ses ressources à la disposition de son confrère de l'Académie des Inscriptions: «Je vous offre de tout mon coeur à y faire les collations nécessaires dont vous pouvez avoir besoin» (Paris, B.N. Champagne 142, fol. 91). Dans une lettre écrite la même année, Lévesque demande au président Bouhier de l'Académie Française de chercher dans sa bibliothèque et de «faire collationner les chansons que je vous envoie, et de faire ajouter les différences» (Paris, B. N. fr. 24469, fol. 112). Pour un catalogue de la bibliothèque de Bouhier, comprenant notamment un manuscrit de Chrétien (aujourd'hui classé à Montpellier sous la cote BI, Sect. méd. H249), voir sa *Bibliotheca*. Quant au reste, l'édition de Lévesque ne manque pas aussi d'intérêt que le laisserait croire Paulin Paris dans l'*Histoire littéraire de la France* (tome 23, p. 801), qui en fait ressortir tous les défauts. A l'édition qu'il rédige à sa manière, il arrive à Lévesque d'ajouter quelques mots sur un problème de longue date concernant le rôle que tient la reine Blanche de Castille dans les poésies de Thibaut: ces poèmes ont-ils été composés pour la reine? Question sur le rôle de la dame qui «s'inscrit», dit Colette Demaizière, «au cœur de la problématique courtoise» (p. 125). Lévesque rejette pour plusieurs raisons l'argument que les éloges de la dame ont été inspirés par la reine. Selon Demaizière, cette opinion a gagné la plupart des critiques (p. 125), mais non sans avoir déclenché un débat avec Le Pelletier, le chanoine de Chatrices, et Bouhier, celui-ci prenant rang avec Lévesque.

<sup>13</sup> Pour l'importance accordée aux travaux de Sainte-Palaye par quelqu'un comme Paul Meyer, voir Lionel Gossman, p. 355. Les paroles de Meyer font écho à celles de son maître à l'École des chartes, François Guessard, qui avait lui-même attiré l'attention sur Sainte-Palaye: «On vient de dire ce que lui devait l'étude du provençal [p. 106]; celle de l'ancien français ne lui est pas moins redevable. Il faut le rappeler, parce qu'on ne l'a pas assez proclamé...» (p. 109). Sur ces questions, on consultera aussi avec profit, l'article de Roger Middleton, «Chrétien's *Erec* in the Eighteenth Century».

nimiser son urgence pour les membres de l'Académie des Inscriptions et le rôle qu'elle joue dans la discussion des œuvres de Chrétien. Partant de cette attitude, Lévesque se sent libre de mettre à mal l'habitude et la pratique qui prétendaient trouver un Chrétien de Troyes dans les rares extraits choisis par des commentateurs comme Fauchet. Son exemple, parmi plusieurs, est l'Abbé Massieu qui tient Chrétien pour un écrivain « facile » et « agréable » et cela, sans avoir « pris la peine de lire les manuscrits » (Paris, B.N. Champagne 108, fol. 204). Selon Lévesque, le commentateur de Chrétien doit tout essayer pour lire les manuscrits et en même temps veiller à formuler un « jugement » distinct de ceux fournis par le passé (fol. 204).

S'il y a une démarche critique que Lévesque semble prêt à dénoncer, c'est l'idée de « parler d'après ouï-dire » ou encore « d'accepter pour garant un prétendu ouï-dire » (*Réponse*, 1739, pp. 42-46). Rompre avec cette démarche qui a longtemps dominé les commentateurs sur Chrétien, ne serait-ce pas la nouveauté de Lévesque?

Mais que dire d'original sur Chrétien quand la lecture de ses manuscrits s'avère au mieux difficile? Voilà la question qu'un certain M. Fradet<sup>14</sup> pose à Lévesque à une époque où disparaissent de la Bibliothèque du Roy des estampes que leur voleur tente ensuite de revendre à la même Bibliothèque<sup>15</sup>. Ce climat d'escroquerie, qui persiste partout où il y a circulation d'ouvrages et de manuscrits, entraîne la mise en place de nouvelles règles dans la Bibliothèque: ceux qui étaient jusque-là habitués à sortir les manuscrits, tel Lévesque, sont désormais réduits à les consulter sur place. Ceci explique sa « réponse à la lettre de Fradet » telle qu'elle apparaît dans une première version:

Je crois qu'ils (Chrétien et Jean Nevelet) sont connus autant qu'ils peuvent être [...] pour votre dessein il faut nécessairement lire les ouvrages de ces auteurs, je les ai lus une fois: il n'est plus possible d'y revenir par la difficulté d'avoir les manuscrits à ma disposition: on ne permet plus de les sortir de la bibliothèque (Champ. 108, fol. 55).

Discussion importante, non parce qu'elle met en cause tout projet de travail sur Chrétien, mais parce qu'elle laisse découvrir un en-

<sup>14</sup> Bien que nos recherches ne nous aient pas permis de préciser l'identité de Fradet, il est fort probable que celui-ci ait été tenté de réaliser un ouvrage sur Chrétien ainsi que sur Rachi et Jean Nevelet, tous « originaires » de Troyes. C'est du manuscrit de La Ravalière (fols. 54-56 et 204-206), que nous tenons ces indices sur Fradet.

<sup>15</sup> Lévesque fait le compte rendu de cette histoire de vol dans une lettre adressée à Antoine Lancelot de l'Académie des Inscriptions (Paris, B.N. Champagne 142, fols. 3-5). Sur le même vol, voir Balayé, pp. 166-167.

semble de transformations de tous ordres concernant les recherches sur les manuscrits de littérature romane; et c'est ce point qu'il conviendrait de *rappeler* en passant maintenant à la deuxième copie de la réponse à Fradet. Nous avons choisi de rapporter cette copie, la seule qui soit lisible dans sa presque totalité<sup>16</sup>.

Le manuscrit B. N. Champagne 108 qui contient, outre le texte sur Chrétien (fols. 204-206), plusieurs notices et extraits des personnages champenois, est à l'état d'ébauche: il est de la main de Lévesque, contenant 371 feuillets (moins les feuillets 255-340 blancs). Quelques dates à travers le manuscrit permettent de le situer vers 1757, soit cinq ans avant la mort de l'auteur.

Pour simplifier l'appareil critique, nous avons mis entre crochets [ ] les lettres ou les mots illisibles.

La barre / signifie le passage d'une face à l'autre d'un feuillet.

Les phrases mises entre deux étoiles \* \* correspondent au texte en marge dans le manuscrit.

Pour la langue, nous sommes demeurés fidèles au manuscrit, nous contenant d'apporter quelques modifications concernant les accents et la ponctuation.

Les références aux ouvrages cités par Lévesque sont incorporées au texte. Nous indiquons lorsqu'il est possible les éditions les plus accessibles.

La bibliographie comporte les ouvrages cités dans l'introduction et dans le manuscrit de La Ravalière. Telle que la bibliographie se présente, elle devrait se révéler utile pour tous ceux qui s'intéressent à la réception de Chrétien de Troyes entre la fin du seizième siècle et le milieu du dix-huitième siècle. Mais il est sûr que plusieurs indications ont été omises. En conséquence, la bibliographie ne peut que constituer un point de départ.

STEPHEN STEELE

*Simon Fraser University, Canada*

<sup>16</sup> Les recherches effectuées en France pour la réalisation de ce projet ont été généreusement aidées par deux bourses de Simon Fraser University et par une subvention du CRSR.

201.  
c. rebien —

en l'an nos hel od l'evq; de Troyes achete une place de 206  
creation de Troyes, pescheur, pour agrandir l'eglise de St. Liens.

„ furnum quod dicebatur „ Maotidia antipus muris —

„ contiguum, idem translatimus in platea christiani

„ piscatoris per exambium nobis acquisitum .

promptuarium de... comusaki. f. 63.

„ voici deux petits fragments assez bons de Christian de Troyes

L'isque vous plain or mesuiter  
cuer et oreilles me prestet.  
car parole oue est perdue  
Selle nez de cuer entendue  
queas oreilles vient la parole  
ainsi come li vent qui vole  
mes ni arrete ni demore  
ains don part a molt petit dors  
Selle cuerz nez si esveillez  
quel prandre soit appareilliez  
et qui la puisse en bon venir  
prendre et enlong et retenuit

„ Et celle ci —

car liex a pauvre cuer lache .  
quant voit un prudhom qui entache  
de son soit tote une besongne  
que maintenant haste et vergogne  
li cors sul et si jete fors  
li pauvre cuer qu'il a el cors  
et si le donne plainement  
cuer de prudhom et hardement .

— hist. Ms. de du theatre par on. fontenelle

au ms. de la bibliothèque du Roy n. 67 7615 p. 19. v. c. —  
il y a une chanson de rebien — Lefi.

Damours qui ma tole moi  
na si ne ne mut retenuit  
me plaigne si que ades ottoi  
que de moi face son plaisir  
et je qui ne mi puis tenuit  
que je ne chant et nedi pourquoi  
quant aux qui la traissent voi  
souvent a grant joie venit  
et je i fail par ma foy .

amours pour essaucier celui  
vent ses amens courtois .  
de ens li vent si com je croi  
que ad siens ne puet elle faillir  
et je qui ne mi puis parler de ce  
de celle vers qui me seaploie  
mon cuer qui siens est li amoi  
mes de voir servir  
quant le vent aqu je li doi .

Done

Dame que que vete lui  
dites moi si est meunant

ains que don buvoise ne lui  
don cristien fut empisoné —  
car plus me fait amur que lui

il dit qu'il n'est ami ni saintis milas —

de ma doace dame par  
proet repoi sans reuortier  
si come cil qui ne veut tromper ni los enguier  
— cinq versets nobles

Figure 1

\*Reponse à une lettre de M. Luicer du 30 aout 1757. Voiez cy devant l'article de Nevelet\*.

### *Chretien de Troye*

Chretien était surement de la ville de Troye. Hugues, ou Huon de Mery, que l'on peut dire son compatriote puisque Mery est près de cette ville, lui en a donné le surnom:

*mort est, dit-il, christiens de Troye & ... (1851, v. 22).*

On scait d'ailleurs que dans le temps que Chretien le poete composait ses ouvrages, il y avait à Troyes un autre habitant du meme nom, pêcheur de son métier: *platea christiani piscatoris*, est-il dit dans des lettres de Hervé Evêque de cette ville, datées de l'an 1208, imprimées dans le *Promptuaire* de Camusat (1610, p.63).

Chretien pêcheur à Troyes pouvait être pere ou oncle de Chretien le poete; ainsi nul doute que ce dernier etait né à Troyes.

Vous scaurez de même tout ce qu'on peut dire de ses ouvrages par Fauchet où il en a donné une analyse assez étendue (1972, pp. 97-102). Pasquier (1971, p. 692) / Galland (1717, pp. 728-735) et les autres que j'ai nommés à l'article precedent<sup>1</sup>. L'abbé Massieu a fait des materiaux qu'il a pris dans ces auteurs la page que voici:

Chretien de Troyes, dit-il, donna jusqu'à cinq romans de sa façon, scavoir les *Romans de Graal, de la Table Ronde, du Chevalier au Lyon, du Chevalier à l'épée, et de Perceval*; il en commence un sixième intitulé *la Charette* où il décrivait fort au long les aventures de Lancelot, mais il n'y a pas mis la dernière main [...] Christien écrivoit avec facilité et agréablement; il nous reste un grand nombre de ses vers et Fauchet en rapporte plusieurs & ... (1739, p. 132)

\*Le *Perceval* fut fait en 1191. Suivant Fauchet il fixe aussi son decès à 1228.\* Vous scavez que par le titre de *Roman*, que ces ouvrages portent, on désignait un livre écrit dans la langue françoise, qui se nommait alors *Romanes*<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Lévesque fait référence à la notice consacrée à Pierre Pithou, historien et magistrat de la ville de Troyes au 16<sup>e</sup> siècle. On a de lui plusieurs ouvrages, dont un livre sur *les comtes héréditaires de Champagne*.

<sup>2</sup> Dans un ouvrage contesté à tant d'égards, Lévesque prétend que « la langue françoise » est d'origine celtique, et doit peu au latin (1762, t. I). Louis Maury donne un résumé, polémique en soi, des débats provoqués par l'argument de Lévesque (1864, p. 189).

Vous pouvez encor être persuadé que l'abbé Massieu qui juge que *Chretien écrivait avec facilité et agréablement*, n'en a jugé ainsi que d'après les jugemens de ses œuvres qu'il a lus imprimés dans Fauchet, et ailleurs; car je repete qu'il n'a pas pris la peine de lire les manuscrits: je crois bien que [ ] M. de Fontenelle a fait de même, et qu'en rapportant dans / son *Histoire du théâtre françois* quelques fragmens des poésies de Chrétien (1989, p. 32), il les a dit assez bons parce que d'autres l'avoient dit ainsi avant lui.

Si vous publiez de nouveau la vie de ces poetes, vous voulez bien que je vous invite à ne point donner dans l'écueil de ces deux beaux genies, dont l'exemple est beaucoup plus séduisant, qu'ils ont merité une tres belle réputation: lisez les manuscrits, voiez de vos propres yeux et jugez par vous-même; ne vous en raportez point aveuglement aux autres; le role d'Echo n'est point assez glorieux.

J'ai lu dans un manuscrit de la Bibliotheque du Roy une chanson de Chretien de cinq couplets notés dont les auteurs qui ont tant parlé de lui me paroissent n'avoir eu aucune connaissance.

En combinant les dattes que Fauchet donne à quelques-uns de ses ouvrages, il écrivit depuis l'an 1199 jusqu'en 1227: sa vie poetique aura été de 37 ans: il fut à Troyes le successeur immediat de Jean Nevelet dans cette carriere et il brilla sous les comtes de Champagne, Henry II, surnommé le jeune, Thibault III et Thibault IV, avant qu'il ait été Roy de Navare.

Vraisablement Fauchet s'est décidé sur le tems où mourut Chretien par une époque / que Hugues de Mery a consignée dans son *Roman de l'antechrist*; il y parle de la guerre que les Barons du Royaume déclarèrent à Thibault IV, comte de Champagne; le Roy et la Reine lui pretèrent secours. Le Roy vint avec son armée aux portes de la ville de Troyes que les barons commençoient à investir. Le Roy, apres les avoir prona de se retirer, se mit en marche contre le Duc de Bretagne:

Il avint, après cette emprise  
 que li François aient emprise  
 contre le Comte de Champaigne  
 que li Rois Lois en Bretagne  
 Mena son ost & ...  
 (v. 27-30).

\*Après l'entreprise que les Seigneurs François avoient tentée contre le Comte de Champagne, il arriva que le Roy Louis mena son

armée en Bretagne.\* Ces événemens se passèrent dans le courant de l'anée 1229.

J'ai rapporté un vers de Hugues de Mery dans lequel il dit que Chretien fut mort [ ]; donc le tems du decès de Chretien fut avant l'anée 1229, mais il ne s'en éloigne beaucoup: ce poete appartient par consequent, au XIII<sup>e</sup> siècle.

/ \*Cretien\* En l'an 1208 Hervé Evêque de Troyes acheta une place de Cretien de Troyes pêcheur pour agrandir l'Eglise de St. Pierre:

Furnum quod dicebatur P. Mastidia antiquis muris contiguum, idem transtulimus in platea *christiani piscatoris* per excambium nobis acquisitum (Camusat, p. 63).

“Voicy deux petits fragments assez bons de Christien de Troyes”:

Puisque vous plait or m'escoutez  
 cuer et oreilles me prestez  
 car parole ouïe est perdue  
 Selle nest de cuer entendue  
 quas oreilles vient la parole  
 ainsi come le vent qui vole  
 mes ni arrete ni demors  
 ains san part a molt petit dors  
 Sele cuers nest ni esveillez  
 qual prandre soit appareillez  
 et qui la puisse en son venir  
 prendre et enclorre et retenir

“Et celle-ci”:

car tiex a pauvre cuer lache  
 quant voit un prudhom qui entache  
 de sor soit tote une besongne  
 que maintenant honte et vergogne  
 li consul et si jette fors  
 li pauvre cuer qu'il a el cors  
 et si li donne plainement  
 cuer de prudhom et hardement<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Ces vers du *Chevalier au Lion* sont repris successivement par Fauchet (p. 100), Du Verdier (p. 317), Fontenelle (p. 32) et Lévesque de La Ravalière, père (fol. 164). La citation de Lévesque lui-même provient directement de Fontenelle. De tous ces auteurs, seul Fauchet a lu Chrétien dans un manuscrit; les autres se sont contenté de suivre la version rapportée par Fauchet.

Au manuscrit de la Bibliothèque du Roy no. 7613, p. 49, il y a une chanson de Chretien:

Damours qui ma tolu a moi  
 na soi ne me veut retenir  
 me plainge si que a des otroi  
 que de moi face son plaisir  
 et je qui ne mi puis tenir  
 que je ne chant et ne di pourquoi  
 quam ceux qui la traissent voi  
 souvent a grant joie venir  
 et je i fail par ma foy

amours pour essaucier sa loi  
 veut ses anemis convertir.  
 De sens li vient si com je croi  
 quas siens ne puet elle faillir  
 et je qui ne mi puis partir  
 de celle vers qui me souploi  
 mon cuer qui siens est li envoi  
 mes devoir servir  
 quant se lirent ce que je li doi

Dame de ce que votre sui  
 dites moi si gré m'en savez

Onques dou buvraige ne bui  
 don Tristan fut empoisonez  
 car plus me fait amer que lui

il dit qu'il n'est ami ni faintis ni las  
 De ma Douce dame prier  
 proi et reproi sans recourier  
 come cil qui ne veut tromper ni losengier<sup>4</sup>

cinq couplets notés

<sup>4</sup> Le manuscrit R, fr. 1591, anciennement 7613, est aujourd'hui disponible à la Bibliothèque nationale en microfilm (4009). La comparaison avec la version de Lévesque révèle plusieurs interventions montrant que des pratiques éditoriales ne sont pas encore établies. Le lecteur intéressé peut consulter avec profit l'édition critique de Marie-Claire Zai (pp. 75-87).

## BIBLIOGRAPHIE

- Baillet, Adrien, « Poètes modernes depuis la renaissance des lettres jusqu'à présent », *Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs*, Vol. 4, Amsterdam, 1725, 1-397, 4 vols.
- Balayé, Simone, *La Bibliothèque Nationale des origines à 1800*, Genève: Droz, 1988.
- Bloch, R. Howard, « The First Document and the Birth of Medieval Studies », *New History of French Literature*, Ed. Denis Hollier, Cambridge and London: Harvard University Press, 1989, 6-13.
- Borel, Pierre, « Bibliothèque ou catalogue des anciens poètes françois, et autres livres », *Trésor des recherches et antiquités gauloises et françoises*, Vol. 2, Paris 1882, 221-231, 2 vols.
- Bouhier, Jean, *Bibliotheca Buheriana sive catalogus librorum bibliothecae D. Johannis Bouhier...*, Dijon, 1721.
- Busby, Keith, « Variance and the Politics of Textual Criticism », *Towards a Synthesis? Essays on the New Philology*, Ed. K. Busby, Amsterdam and Atlanta: Rodopi, 1993, 29-45.
- Camusat, Nicolas, *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinae dioecesis...* Troyes, 1610.
- Demaizière, Colette, « Etienne Pasquier lecteur de Thibaut de Champagne », *Thibaut de Champagne: Prince et poète au XIII<sup>e</sup> siècle*, ed. Yvonne Bellenger et Danielle Quérueil, Lyon: La Manufacture, 1987, 119-127.
- Du Verdier, Antoine, « Christien de Troyes », *Bibliothèque française. Les Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et de Du Verdier*, ed. Rigoley de Juigny, Vol. 3, Paris, 1772-1773, 315-319, 6 vols.
- Faucher, Claude, « De Christien de Troyes », *Recueil de l'origine de la langue et poésie française, ryme et romans*, Genève: Slatkine reprints, 1972, 97-103.
- Favre, L., « Notice sur Du Cange », Préface, *Glossaire françois de Du Cange*, par Charles Du Fresne Du Cange, ed. L. Favre, Vol. 1, Niort, 1879, vii-xx, 2 vols.
- Fontenelle, Bernard Le Bouyer de, « Histoire du théâtre français », *Œuvres complètes*, ed. Alain Niderst, Vol. 3, Paris: Fayard, 1989, 29-81, 4 vols.
- Galland, Antoine, « Discours sur quelques anciens poètes, et sur quelques romans gaulois peu connus », *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2 (1717): 728-746.
- Ginguené, Pierre-Louis, « Chrestien de Troyes, poète français », *Histoire littéraire de la France*, 15 (1869, réimpression de l'édition de 1820): 193-264.
- Gossman, Lionel, *Medievalism and the Ideologies of the Enlightenment: The World and Work of La Curne de Sainte-Palaye*, Baltimore: The Johns Hopkins Press, 1968.
- Guessard, François, « Rapport sur les études relatives à la langue et à la littérature du moyen âge en France », *Recueil des rapports sur l'état des lettres et les progrès des sciences en France: progrès des études classiques et du moyen âge, philologie celtique, numismatique*, Paris, 1868, 101-130.
- Gumbrecht, H.R., « Un Souffle d'Allemagne ayant passé: Friedrich Diez, Gaston Paris, and the Genesis of National Philologies », *Romance Philology*, 40 (1986): 1-37.
- Holland, W.L., *Crestien von Troies. Eine literaturgeschichtliche Untersuchung*, Tübingen, 1854.

- Huon de Mery, *Le Tornolement de l'Antéchrist*, ed. P. Tarbé, Reims, 1851.
- La Croix du Maine, François Grudé, sieur de, « Chrestien de Troye », *Bibliothèque française. Les Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et de Du Verdier*, ed. Rigoley de Juvigny, Vol. 1, Paris, 1772-1773, 120, 6 vols.
- La Curne de Sainte-Palaye, « Lettre à Lévesque de La Ravalière de mai 1739 », *Papiers de Lévesque de La Ravalière*, Paris, B. N. Champagne 142, Fol. 91.
- La Ravalière (père), Lévesque de, « Christian de Troyes », *Recherches pour servir à l'histoire des comtes de Champagne*, 1710, Paris, B. N. Champagne 127, Fol. 164.
- La Ravalière, Lévesque de, *Les poésies du roy de Navarre, avec des notes et un glossaire François, précédées de l'histoire des révolutions de la langue française depuis Charlemagne jusqu'à saint Louis, d'un discours sur l'ancienneté des chansons françaises et de quelques autres pièces*, Paris, 1762, 2 vols.
- « Chretien de Troye », *Les Hommes illustres de Troyes*, Vers 1757, Paris, B. N. Champagne 108, Fols. 54-56 et 204-206.
  - « Lettre au Président Bouhier du 4 mars 1739 », *Correspondance du Président Bouhier*, Paris, B. N., fr. 24469, Fol. 112.
  - « Réponse à la seconde lettre du Père Le Pelletier, au sujet des chansons du roy de Navarre », *Mercure* (janvier 1739): 40-49.
  - « Lettre à Bertin du Rocheret d'octobre 1737 », *Recueil des lettres adressées à Bertin du Rocheret*, Paris, B. N., fr. 15176, Fol. 51.
  - « Lettre à Antoine Lancelot » (vers 1735), *Papiers de Lévesque de La Ravalière*, Paris, B. N. Champagne 142, Fols. 3-5.
- Le Beau, Charles, « Eloge de M. Lévesque » *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 31 (1761-1763): 341-345.
- Massieu, Abbé Guillaume, *Histoire de la poésie française*, Paris, 1739.
- Maury, Louis F., *L'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1864.
- Middleton, Roger, « Index of Former Owners », *Les Manuscrits de Chrétien de Troyes: The Manuscripts of Chrétien de Troyes*, Éd. Keith Busby et al. Vol. 2, Amsterdam and Atlanta: Rodopi, 1993, 87-176, 2 vols.
- « Chrétien's Erec in the Eighteenth Century », *The Changing Face of Arthurian Romance*, Ed. Alison Adams et al., Cambridge: D. S. Brewer, 1986, 151-165.
- Nixon, Terry, « Catalogue of Manuscripts », *Les Manuscrits de Chrétien de Troyes: The Manuscripts of Chrétien de Troyes*, Éd. Keith Busby et al. Vol. 2, Amsterdam and Atlanta: Rodopi, 1993, 1-85, 2 vols.
- Paris, Gaston, *L'Histoire poétique de Charlemagne*, Édition de 1865 augmentée par l'auteur et par Paul Meyer, Paris: Émile Bouillon, 1905.
- « Paulin Paris et la littérature française du moyen âge », (Leçon d'ouverture du cours de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, le 7 décembre 1881), *La Poésie du Moyen Age*, Vol. 1, Paris 1885, 211-254, 2 vols.
  - « La Poésie du moyen âge » (Leçon d'ouverture faite au Collège de France, comme remplaçant, le 3 décembre 1866), *La Poésie du Moyen Age*, Vol. 1. Paris, 1885, 1-39, 2 vols.

- Paris, Paulin, «Trouvères: Chansonniers», *Histoire littéraire de la France*, 23 (1856): 512-831.
- Pasquier, Estienne, «Les Recherches de la France», *Les œuvres d'Estienne Pasquier*, Vol. 1, Genève: Slatkine reprints, 1971, 2-1015, 2 vols.
- Pithou, Pierre, *Le Premier livre des comtes héréditaires de Champagne et de Brie*, Paris, 1572.
- Tory, Geoffroy, *Champ Fleury*, East Ardsley: S. R. Publishers; New York: Johnson Reprint Corporation; Paris: Mouton, 1970.
- Vitz, Evelyn Birge, «On the Role of a Renewed Philology in the Study of a Manuscript – and an Oral – Culture», *Towards a Synthesis? Essays in the New Philology*, Ed. Keith Busby, Amsterdam and Atlanta, Rodopi, 1993, 71-78.
- Zai, Marie-Claire, *Les Chansons courtoises de Chrétien de Troyes*, Berne: Herbert Lang; Francfort: Peter Lang, 1974.